



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Comptes annuels
au 31 décembre 2025

Croix-Rouge genevoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse, Genève



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée générale

Croix-Rouge genevoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Croix-Rouge genevoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse, (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau de financement et annexe) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2025 ainsi que de son résultat, son flux de fonds et de son flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC, en particulier la Swiss GAAP RPC 21, et sont conformes à la loi suisse, aux statuts ainsi qu'aux dispositions légales (LGAF, LSGAF, LIAF, EGE-02-04).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision qui a émis en date du 29 avril 2025, une opinion d'audit non modifiée concernant ces comptes.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité de l'association. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.



Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilité du comité de l'association relatives aux comptes annuels

Le comité de l'association est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité de l'association est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'association. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité de l'association a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.



- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité de l'association du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité de l'association notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al.1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité de l'association.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

Genève, le 30 avril 2026

ECHO SA

Clémentine Largeteau

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Vincent Schmied

Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres et du capital des fonds ainsi que l'annexe)

Comptes annuels 2025

Croix-Rouge genevoise

Bilan au 31.12.2025

en CHF	Annexe	Comptes 2024	Comptes 2025
ACTIFS			
Liquidités	3.1	8 554 683	7 140 111
Créances	3.2	2 584 963	2 018 790
Actifs de régularisation	3.3	2 499 723	1 747 051
Actifs circulants		13 639 369	10 905 952
Immobilisations corporelles	3.4	3 197 261	2 740 781
Immobilisations financières	3.4	121 479	121 478
Actifs immobilisés		3 318 740	2 862 259
TOTAL ACTIFS		16 958 109	13 768 211
PASSIFS			
Dettes à court terme (achats et prestations de services)		131 063	543 909
Autres dettes à court terme		168 770	198 601
Passifs de régularisation	3.5	4 874 504	2 081 568
Dettes à court terme		5 174 337	2 824 078
Dettes à long terme	3.6	1 951 204	1 896 692
Dettes à long terme		1 951 204	1 896 692
Fonds affectés	3.7	4 724 086	4 583 387
Fonds affectés		4 724 086	4 583 387
Capital lié	3.8	4 401 058	4 401 058
Résultat reporté au 1er janvier		385 726	707 424
Résultat de l'exercice		321 698	-644 428
Capital de l'organisation		5 108 482	4 464 054
TOTAL PASSIFS		16 958 109	13 768 211

Compte d'exploitation 2025

en CHF	Annexe	Comptes 2024	Comptes 2025
PRODUITS			
Revenus des activités	4.1	11 287 114	10 248 187
Dons, legs, cotisations, recherche de fonds, publicité	4.2	6 017 674	6 120 105
Convention cantonale Emplois de Solidarité		2 059 606	2 106 680
Contrats de prestations et contributions du canton	4.3	4 224 521	5 437 087
Contrats de prestations et contributions confédération	4.4	426 760	411 993
Contributions communales	4.5	353 521	382 161
Autres contributions	4.6	859 814	1 014 134
Produits d'exploitation		25 229 010	25 720 347
CHARGES			
Charges directes de projet		22 045 762	21 944 394
Charges de personnel	4.7	18 409 981	17 899 850
Charges des activités	4.8	897 089	1 390 447
Frais de locaux		985 640	1 018 107
Frais informatiques	4.9	424 084	361 041
Amortissements	3.4	996 512	926 827
Autres charges de fonctionnement	4.10	332 456	348 121
Charges d'administration		2 817 465	3 275 382
Charges de personnel	4.7	2 042 988	2 152 982
Frais de locaux		207 447	195 271
Frais informatiques	4.9	132 414	412 263
Amortissements	3.4	191 657	220 249
Autres charges de fonctionnement	4.10	242 959	294 417
<i>(dont frais et indemnités du Comité)</i>		37 945	56 047
Charges de recherche de fonds		1 256 727	1 228 165
Charges de personnel	4.7	734 847	788 069
Charges de recherche de fonds		331 147	162 822
Frais de locaux		26 032	22 868
Frais informatiques	4.9	61 329	113 828
Amortissements	3.4	57 260	71 343
Autres charges de fonctionnement	4.10	46 112	69 236
Charges d'exploitation		26 119 954	26 447 941
Résultat d'exploitation		-890 944	-727 595
Résultat financier		-10 087	-15 786
Produits financiers		4 727	
Charges financières		-14 814	-15 786
Résultat exceptionnel	5.2	-14 665	36 990
Produits exceptionnels			38 622
Charges exceptionnelles		-14 665	-1 632
Résultat hors exploitation	5.1	9 265	-78 736
Produits hors exploitation		254 494	125 801
Charges hors exploitation		-245 229	-204 537
Résultat financier, exceptionnel et hors exploitation		-15 487	-57 532
Résultat avant variation des fonds affectés		-906 431	-785 127

Compte d'exploitation 2025 (suite) en CHF	Annexe	Comptes 2024	Comptes 2025
Utilisation des fonds		5 303 393	5 331 374
Libération des fonds			
Attribution aux fonds		-4 075 264	- 5 190 675
Variation des fonds affectés	3.7	1 228 129	140 699
Résultat de l'exercice avant variation du capital lié		321 698	-644 428
Utilisation du capital lié		0	0
Attribution au capital lié			
Variation du capital lié	3.8	0	0
		0	0
Résultat reporté au bilan		321 698	-644 428

Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications sur les processus d'investissement et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de l'association Croix-Rouge genevoise.

en CHF	Comptes 2024	Comptes 2025
Résultat de l'exercice	321 698	- 644 428
Variation des fonds affectés	- 1 228 129	- 140 699
Variation du capital lié	0	0
Amortissements d'immobilisations corporelles	1 245 429	1 186 619
Augmentation / diminution créances	144 125	566 173
Augmentation / diminution compte de régularisation actifs	423 318	752 671
Augmentation / diminution dettes à court terme	-172 148	442 677
Augmentation / diminution passifs de régularisation	595 807	-2 792 936
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	1 330 100	- 629 923
Immobilisations corporelles : acquisitions	- 350 746	- 762 138
Immobilisations corporelles : cessions	56 751	32 000
Variation immobilisations financières		
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	- 293 995	- 730 138
Augmentation / diminution dettes à long terme	- 48 302	-54 512
Flux financiers provenant de l'activité de financement	- 48 302	-54 512
Disponibilités au 1er janvier	7 566 881	8 554 684
Disponibilités au 31 décembre	8 554 684	7 140 111
Variation des disponibilités	987 803	-1 414 573

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Année sous revue en CHF	Solde initial 01.01.25	Rentrées	Transferts internes	Sorties	Solde final 31.12.25
Moyens provenant du financement propre					
Capital lié	4 401 058				4 401 058
Capital libre généré accumulé	707 424				707 424
Résultat annuel				- 644 428	- 644 428
Capital de l'organisation	5 108 482			- 644 428	4 464 054
Moyens provenant de fonds av. affectation limitée					
Fonds en faveur de l'aide aux enfants	649 401	1 258 497		1 208 066	699 832
Fonds en faveur de l'aide aux personnes âgées	675 389	626 458		556 970	744 877
Fonds en faveur de diverses activités	1 037 990	2 760 156		2 703 482	1 094 304
Fonds d'amortissements	2 361 306	545 564		862 496	2 044 374
Capital des fonds avec affectation limitée	4 724 086	5 190 675		5 331 374	4 583 387

Année précédente en CHF	Solde initial 01.01.24	Rentrées	Transferts internes	Sorties	Solde final 31.12.24
Moyens provenant du financement propre					
Capital lié	4 401 058				4 401 058
Capital libre généré accumulé	385 726				385 726
Résultat annuel		321 698			321 698
Capital de l'organisation	4 786 784	321 698			5 108 482
Moyens provenant de fonds av. affectation limitée					
Fonds en faveur de l'aide aux enfants	630 348	1 026 553		-1 007 500	649 401
Fonds en faveur de l'aide aux personnes âgées	874 141	556 591		-755 343	675 389
Fonds en faveur de diverses activités	1 191 444	2 492 120		-2 645 573	1 037 990
Fonds d'amortissements	3 256 283			-894 976	2 361 306
Capital des fonds avec affectation limitée	5 952 215	4 075 264		-5 303 393	4 724 086

Annexe aux comptes annuels 2025

1. Présentation

La Croix-Rouge genevoise (CRG) fondée le 17 mars 1864, est une association cantonale de la Croix-Rouge suisse, membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle est régie par des statuts, dont la dernière version date du 18 juin 2015.

Sa mission est d'aider les personnes en souffrance dans le canton de Genève, quand l'offre fait défaut et en faisant vivre les Principes Croix-Rouge. Son action auprès de toute personne isolée ou marginalisée est centrée sur la protection de la santé, l'aide ponctuelle et l'intégration sociale. La Croix-Rouge genevoise ne fait aucune distinction de nationalité, d'origine, de croyance, de genre, d'orientation sexuelle, de condition sociale ou de conviction politique.

La CRG est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle déploie près de quarante activités et emploie 540 collaborateurs et collaboratrices. Elle dispose d'un réseau de plus de 1'000 bénévoles actifs et du soutien d'environ 2'700 membres.

2. Principes comptables

Les comptes annuels de la Croix-Rouge genevoise sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC, notamment RPC 21, les standards de la Fondation ZEW0, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Les principes d'évaluation sont les suivants :

- Les liquidités et les créances sont évaluées à leur valeur nominale ;
- Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles s'appliquent sur le coût d'acquisition et selon la méthode linéaire.

La méthodologie ZEW0 a été appliquée pour la présentation séparée, dans le compte d'exploitation, des charges directes des activités, des charges d'administration et des charges de recherche de fonds

3. Bilan : détail de certaines rubriques

Actif

3.1 Liquidités

Liquidités	en CHF	2024	2025
Caisse		84 133	65 0569
Banques et chèques postaux		8 470 550	7 075 055
Total		8 554 683	7 140 111

3. 2 Créances

Créances	en CHF	2024	2025
Débiteurs liés à la facturation des activités		2 315 063	1 788 064
Provision sur débiteurs (détail tableau ci-dessous)		-17 309	-17 309
Autres débiteurs		1 654	1 000
Comptes courants avec parties liées		285 555	247 035
Total		2 584 963	2 018 790

La provision sur débiteurs, qui s'élève à Frs 17 309.-, est détaillé, par activité, dans le tableau ci-dessous.

Détail de la provision pour débiteurs	en CHF	2024	Var. 2024-2025	2025
Interprétariat		-4 934		-4 934
Formation et santé		-6 507		-6 507
Jeunesse		-476		-476
Activités ponctuelles		-5 392		-5 392
Total		-17 309		-17 309

3. 3 Actifs de régularisation

Les montants d'actifs de régularisation sont constitués des éléments détaillés dans le tableau ci-dessous.

Actifs de régularisation	en CHF	2024	2025
Produits à recevoir		1 394 001	1 040 217
Charges payées d'avance		1 050 854	556 441
Autres actifs de régularisation		37 092	126 950
Stock		17 776	23 443
Total		2 499 723	1 747 051

3.4 Immobilisations

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, avec les durées d'amortissements suivantes :

Mobilier, matériel de bureau	4 ans
Véhicules	4 ans
Equipement informatique	3 ans
Logiciel informatique	3 ans
Matériel des ateliers	4 ans
Installations et agencements	5 ans

Les investissements inférieurs à Frs 1'000.- ne sont pas activés.

Immobilisat. corporelles	Mobilier/ matériel bureau	Matériel informatique	Logiciels	Véhicules	Matériel CAIFE	Matériel activité	Centrale téléphon.	Installation Inserres	Installation CIC	Installation Acacias	Installations Tourbillon	Installations Vêt'Shop	Installations Centre Alice	Matériel publicié	Locaux Commerciaux	TOTAL 2025
Valeurs brutes au 01.01.2025	185 150	929 957	1 310 144	247 341	51 607	1 006 861	81 277	245 985	212 845	1 126 184	876 945	80 960	1 184 014	79 645	60 000	7 678 915
Acquisitions 2025	6 650	236 132	144 338			18 404		155 105		143 409	29 751		2 350	25 998		762 138
Cessions 2025				-32 000												-32 000
Valeurs brutes au 31.12.2025	191 800	1 166 089	1 454 483	215 341	51 607	1 025 265	81 277	401 090	212 845	1 269 593	906 696	80 960	1 186 364	105 643	60 000	8 409 053
Fonds d'amort. au 01.01.2025	-164 922	-865 738	-987 747	-232 723	-51 607	-326 162	-81 277	-234 857	-97 075	-432 595	-302 413	-53 975	-554 947	-35 616	-60 000	-4 481 654
Amortissement 2025	-24 043	-60 073	-186 030	-13 721	0	-149 076	0	-10 554	-29 979	-216 850	-116 091	-21 709	-353 036	-37 456	0	-1 218 618
Annulation amort. suite cessions				32 000												32 000
Fonds d'amort. au 31.12.2025	-188 966	-925 811	-1 173 777	-214 443	-51 607	-475 238	-81 277	-245 411	-127 054	-649 445	-418 503	-75 685	-907 983	-73 072	-60 000	-5 668 272
Valeurs nettes au 01.01.2025	20 228	64 218	322 397	14 618	0	680 699	0	11 128	115 770	693 589	574 532	26 985	629 067	44 029	0	3 197 261
Valeurs nettes au 31.12.2025	2 835	240 278	280 706	898	0	550 027	0	155 679	85 791	620 148	488 192	5 275	278 381	32 571	0	2 740 781

Les immobilisations financières sont constituées des garanties de loyers déposées sur des comptes bancaires dédiés.

Passif

3. 5 Passifs de régularisation

Passifs de régularisation	en CHF	2024	2025
Charges salariales à payer		644 776	590 055
Charges sociales à payer		688 112	71 308
Provision pour plan social interprétariat communautaire			475 000
Provision pour congés payés		265 452	250 358
TVA à payer		116 025	94 383
Autres charges à payer		288 954	279 493
Autres produits reçus d'avance		2 871 185	320 971
Total		4 874 504	2 081 568

3. 6 Dettes à long terme

Dettes à long terme	en CHF	2024	2025
Compte courant Fondation pour le soutien des activités sociales et sanitaires communautaires		1 951 204	1 896 692
Total		1 951 204	1 896 692

3. 7 Fonds affectés

Il s'agit de fonds résultants soit d'une affectation explicite du donateur soit des circonstances de la donation qui impliquent une affectation spécifique par le donateur. Ils ne peuvent être utilisés qu'en faveur de l'activité spécifique concernée.

Chaque fonds fait l'objet d'un règlement.

FONDS AFFECTES en CHF	31.12.2024	ATTR. 2025	UTIL. 2025	TRANS-FERTS	31.12.2025
FONDS AIDE AUX ENFANTS	649 401	1 258 497	1 208 066		699 832
FONDS MIMOSA	-	96 545	96 545		-
FONDS ENFANTS HOSPITALISES	19 899		19 899		-
FONDS D'AIDE AUX GARDES D'ENFANTS	-	311 931	311 931		-
FONDS ENFANTS ET JEUNES EN DIFFICULTE	184 795				184 795
FONDS CRJ VOLONTAIRES JEUNESSE	28 060		28 060		-
FONDS SOUTIEN ENFANTS DYSLEXIQUES	159 238	542 794	444 404		257 628
FONDS CRJ	257 410	307 228	307 228		257 410
FONDS PERS. AGÉES	675 389	626 458	556 970		744 877
FONDS PRESENCE CROIX ROUGE	50 211	298 959	229 471		119 698
FONDS "MOI PERS.AGEES"	72 920				72 920
FONDS PERSONNES AGEES	552 258	103 888	103 888		552 258
FONDS SIA	-	223 611	223 611		-
FONDS DIVERS ACTIVITES	1 037 990	2 760 156	2 703 842		1 094 304
FONDS SOINS DENTAIRES	-	222 740	222 740		-
FONDS INVESTISSEMENTS FORMATION	1 200				1 200
FONDS CIC	33 333	144 428	144 428		33 333
FONDS PROGRAMME INSERRES	-	51 989	51 989		-
FONDS PERMANENCE D'ACCUEIL SOCIAL	317 198	600 724	488 632		429 290
FONDS PANIERS DE NOEL	244 155	209 702	242 705		211 152
FONDS PROJET RESTART	23 502				23 502
FONDS SECOURS SOINS DENTAIRES	22 775		22 775		-
FOND MIGRANTS	183 000				183 000
FDS FORMATION EN FAVEUR DU PERSON	48 862	40 000	40 000		48 862
FDS SOUTIEN INTEGRATION JEUNES	42 655	416 977	416 977		42 655
FOND URGENCE	121 309	154 642	154 642		121 309
FONDS STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT	-	918 954	918 954		-
FONDS D'AMORTISSEMENT	2 361 306	545 564	862 496		2 044 374
TOTAL	4 724 086	5 190 675	5 331 374		4 583 387

3.8 Capital lié

Il s'agit de fonds résultants de donations non affectées auxquels un but spécifique a été imposé par le Comité de la Croix-Rouge genevoise. Chaque fonds fait l'objet d'un règlement.

Capital lié en CHF	2024	Attribution 2025	Utilisation 2025	2025
Fonds enfants défavorisés (depuis 2011)	203 904			203 904
Fonds aide aux enfants hospitalisés (depuis 2012)	-			-
Fonds personnes âgées (depuis 2007)	219 925			219 925
Fonds pour personnes vulnérables (depuis 2014)	3 380 469			3 380 469
Fonds CIC (depuis 2012)	120 426			120 426
Fonds stratégie et développement (depuis 2014)	476 333			476 333
Total	4 401 058			4 401 058

4. Compte d'exploitation : détail de certaines rubriques

Produits

4. 1 Revenus des activités

Ces revenus proviennent directement des prestations fournies.

Revenus des activités	en CHF	2024	2025
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle		6 630 057	4 799 658
Vêt-shop		1 297 716	1 373 287
Centre Alice		1 306 397	1 378 400
Formation et santé		971 266	1 044 719
Chaperon-Rouge		909 007	651 621
Restaurant Le Tourbillon		447 351	510 179
Centre d'Intégration Culturelle		120 471	157 962
Intégration professionnelle/CAIFE		83 180	290 630
Permanence de soins dentaires		57 976	93 867
Inserres, vente de produits maraîchers		55 918	26 329
Présence Croix-Rouge		73 817	52 470
Activités jeunesse		22 603	64 879
Oasys		46 375	20 261
Seniors d'ici et d'ailleurs		2 701	3 795
Transports Croix-Rouge		7 470	3 816
Autres activités		26 029	7 721
Pertes sur débiteurs		-367 290	-410 847
Produits divers		69 970	179 440
Total		11 287 114	10 248 187

4. 2 Dons, legs, cotisations, recherche de fonds

Dons, legs, cotisations, recherche de fonds	en CHF	2024	2025
Cotisations des membres		322 005	283 656
Dons des particuliers		169 788	96 729
Legs		668 619	734 385
Dons des communes		40 650	40 800
Dons des personnes morales		161 442	189 844
Dons des fondations		3 686 089	4 003 520
Don Loterie Romande			250 000
Produits publicitaires, mailings, évènements		969 083	521 171
Total		6 017 674	6 120 105

4. 3 Contrats de prestation et contributions du canton

Départements et services de l'administration cités :

DSES : Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

DCS : Département de la cohésion sociale

BIE : Bureau de l'intégration des étrangers

Contributions cantonales		en CHF	2024	2025
Contrat de prestations	DCS	Service d'aide au retour, Centre d'intégration culturelle et Service du bénévolat	826 106	1 026 106
Accord de prestations	DSES	Mesures de retour à l'emploi	831 974	845 443
Contrat de prestations	DCS	SAR : aide aux personnes en situation irrégulière	171 548	180 729
Contrat de prestations	DSES	Garde d'enfants/PCR/ACR	1 200 000	1 450 000
Contrat de prestation	DSM	Service de soins dentaires		692 000
Aide financière	DCS (OAIS)	Intégration socio-professionnelle	57 900	66 000
Aide financière	DCS (BIC)	Centre d'intégration culturelle	150 000	150 000
Aide financière	DCS (BIC)	Interprétariat/Médiation		65 273
Aide financière	DCS (BIC)	Seniors d'ici et d'ailleurs	15 500	15 500
Aide financière	DCS (BIC)	Aide aux devoirs, soutien scolaire,	26 000	35 400
Aide financière	DSES	Seniors d'ici et d'ailleurs	40 000	40 000
Contributions		Autres contributions	905 493	870 636
Total			4 224 521	5 437 087

4. 4 Contrats de prestations et contributions de la confédération

Offices fédéraux cités :

SEM : Secrétariat d'Etat aux migrations

OFAS : Office fédéral des assurances sociales

Contributions fédérales		en CHF	2024	2025
Contrat de prestations OFAS selon LAVS 101 bis	OFAS	Visites aux personnes âgées, SIA, formation et santé	290 141	302 374
Contrat de prestations	SEM	SAR, conseils en vue du retour	136 619	109 619
Total			426 760	411 993

4.5 Contributions communales

Les contributions communales font l'objet d'une convention.

Contributions communales		en CHF	2024	2025
Ville de Genève	Asdor		153 000	153 000
Ville de Genève	Journée mondiale de la Croix-Rouge			15 000
Ville de Genève	Partenariat Visites aux personnes âgées		99 960	99 960
Ville de Genève	Participation Création Service de Transport		20 000	15 000
Ville de Genève	Journées loisirs		17 851	10 328
Ville de Genève	Agenda 21 (programme Eco 21)			31 578
Autres communes	Autres contributions		25 550	21 200
Total monétaire			316 361	346 066
Ville de Genève	Prêt de locaux (non monétaire)		37 160	36 095
Total			353 521	382 161

4.6 Autres contributions

Autres contributions		en CHF	2024	2025
Fond. Humanitaire CRS	Crise Ukraine , Chaperon Rouge, Oasys, Aide à domicile		739 095	918 623
Croix-Rouge suisse	Croix-Rouge jeunesse, bénévolat, projets internes		42 706	40 800
Autres contribution	Coordination textile, mimosa, formation		78 013	54 711
Total			859 814	1 014 134

Charges

4.7 Charges de personnel

Les autres charges de personnel de 2025 comprennent une provision de Frs 475'000 pour le plan social du service d'Interprétariat communautaire, avec la fermeture du service fin avril 2026, décidée en 2025.

Charges de personnel	en CHF	2024	Directes /projets Comptes 2025	Administration Comptes 2025	Rech. de fonds Comptes 2025	2025
Salaires/charges sociales		20 652 194	17 001 250	2 051 190	778 380	19 830 820
Personnel extérieur		10 539	18 593			18 593
Frais de formation		163 729	124 838	7 604	4 874	137 316
Frais de déplacements		185 200	165 739	1 970	667	168 376
Autres charges		176 155	589 430	92 218	4 148	685 796
Total		21 187 816	17 899 850	2 152 982	788 069	20 840 901

4.8 Charges des activités

Charges des activités : directes de projet	en CHF	2024	2025
Oasys		4 828	2 434
Croix-Rouge jeunesse		24 503	20 691
Restaurant Tourbillon		127 025	144 851
Inserres		38 821	29 774
Aide au retour		133 182	377 691
Aide aux enfants (Mimosa, journées loisirs)		88 786	89 345
Aide aux personnes âgées (visites, sorties SIA)		26 707	26 020
Autres activités ponctuelles (paniers p.ex.)		130 346	170 596

Permanence d'accueil social	1 955	40 207
Soins dentaires	67 274	155 144
Vêt'Shop	31 102	30 053
Centre d'intégration culturelle	14 293	16 133
Transports Croix-Rouge	2 493	911
Formation et santé	14 317	32 843
Promotion des valeurs humanitaires	92 476	114 012
Chaperon Rouge	23 978	37 723
Intégration des jeunes	51 050	58 302
Centre d'accueil de jour	16 750	12 218
Activités diverses	7 203	30 899
Total	897 089	1 390 447

4. 9 Frais informatiques

La forte augmentation des frais informatiques en 2025 correspond à la mise en place d'une nouvelle infrastructure pour les postes de travail, l'hébergement des données et la téléphonie. Les équipements acquis sont immobilisés, mais les dépenses de migration, de l'ordre de Frs 230 000, sont comprises dans les Honoraires de support et de maintenance.

Frais informatiques	en CHF	2024	2025
Licences, logiciels		95 720	102 733
Honoraires de support et de maintenance		517 361	780 458
Autres fournitures informatiques (toners p. ex.)		4 775	3 941
Total		617 826	887 132
<i>Répartition :</i>			
Charges directes de projet		424 083	361 041
Charges d'administration		132 414	412 263
Charges de recherche de fonds		61 329	113 828
Total		617 826	887 132

4. 10 Autres charges de fonctionnement

Autres charges de fonctionnement	en CHF	2024	Directes /projets Comptes 2025	Administration Comptes 2025	Rech. de fonds Comptes 2025	2025
Frais de véhicules		33 104	29 590	8 754		38 344
Frais bureau et comm.		244 719	169 210	46 668	56 583	272 461
Cotisations et honoraires		240 753	99 704	172 704	10 880	283 288
Frais et indemnités du Comité		37 945		56 047		56 047
Autres		65 005	49 617	10 244	1 773	61 634
Total		621 526	348 121	249 417	69 236	711 774

5. Résultat financier, hors exploitation et exceptionnel

5. 1 Résultat hors exploitation

Les charges et produits hors exploitation regroupent les écritures d'ajustements relatives à des exercices antérieurs, en particulier les financements dont le solde est versé à la remise d'un rapport final.

5. 2 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels comprennent les opérations à caractère inattendu, sans lien avec l'exercice en cours, et qui ne se rattachent à aucune nature du plan de compte.

6. Thésaurisation

La Croix-Rouge genevoise est au bénéfice de plusieurs contrats de prestations avec l'Etat de Genève. Deux d'entre eux sont soumis au traitement des bénéfices et des pertes. Une restitution à l'Etat d'une partie du bénéfice est donc prévue.

Il s'agit des contrats suivants :

6. 1 Contrat de prestations 2025-2027, d'un montant annuel de Frs 1'200'000.- en faveur de l'activité « Chaperon Rouge » et d'un montant annuel de Frs 250'000 (à partir de 2025) en faveur de l'activité des auxiliaires de vie à domicile

A l'issue du contrat, la Croix-Rouge genevoise doit restituer 75% des sommes non dépensées.

Contrat de prestations 2024-2027 "Chaperon-Rouge"	Comptes 2024	Comptes 2025	Comptes 2026	Comptes 2027	Total
Résultat avant répartition	34 477	36 149			70 715
Dette envers l'Etat (75% des bénéfices)	25 571	27 110			53 037
Part conservée par la CRG	8 619	9 037			17 679

6. 2 Contrat de prestations 2025-2028, d'un montant annuel de Frs 1'026'106.-, dans le cadre de l'intégration sociale, pour les activités : « Service d'Aide au retour », « Centre d'intégration culturelle », « Permanence d'accueil social », et « Service du bénévolat »

A l'issue du contrat, la Croix-Rouge genevoise doit restituer 6% des sommes non dépensées.

Contrat de prestations 2025-2028	Comptes 2025	Comptes 2026	Comptes 2027	Comptes 2028	Total
Résultat avant répartition	-39 719				-39 719
Dette envers l'Etat (6% des bénéfices)					
Part conservée par la CRG	-39 719				-39 719

7. Informations selon art. 959, lettre c, du Code des obligations

7.1 Montant global des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan

Objet loué	Échéance contractuelle	Engagement total (CHF)
Route des Acacias 3-5-7-9	31.12.2030	972 289.00
Rue Leschot 2	31.03.2030	507 843.00
Route de la Galaise 19	31.12.2026	375 210.00
Route de la Galaise 17	31.12.2026	276 968.00
Route de Bossey	31.08.2029	101 200.00
Rue Henri-Dunant 2	31.07.2026	80 807.00
Rue Lissignol 1-3	31.10.2027	46 036.00
Rue de Lausanne 67c	30.09.2026	45 036.00
Chemin des Tournettes	30.06.2026	7 500.00
Rue de Carouge 50	31.12.2026	7 200.00
TOTAL		2 420 089.00

7.2 Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle

Néant

7.3 Indication sur la réalisation d'une évaluation des risques :

L'analyse annuelle des risques a été établie et validée par le Comité, le 8 décembre 2025.

7.4 Evènements importants survenus après la date du bilan

Néant

7.5 Contrats de financement pluriannuels non portés au bilan

Des montants à recevoir au titre des exercices 2026 à 2028, à hauteur de Frs 489'719.-, prévus par 4 contrats de financements privés pluriannuels, n'ont pas été portés au bilan à fin 2025 (Frs 1'274'372 non portés au bilan à la clôture 2024, pour 6 contrats de financements).

7.6 Autres indications

Au cours de l'exercice 2025, 540 personnes ont été salariées par la Croix-Rouge genevoise, correspondant à 202 postes à plein temps.

Les honoraires de révision annuels sont estimés à Frs 34'000.

Autres informations

8.1 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs-trices de la Croix-Rouge genevoise sont assurés auprès de la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG). Celle-ci couvre les prestations usuelles de prévoyance : les rentes de retraite et d'invalidité et les prestations en cas de décès.

Au 31.12.2025, le degré de couverture selon l'article 44 OPP2 est de 79.3 % (chiffres non audités).

8. 2 Entités liées

Les entités suivantes ont un lien étroit avec la Croix-Rouge genevoise :

- Fondation pour le soutien d'activités sociales sanitaires et communautaires :

Au 31.12.2025, la dette de la Croix-Rouge genevoise envers cette fondation s'élève à Frs 1'896'692.- (Frs 1'951'204.- au 31.12.2024).

Le total de l'actif de cette fondation s'élevait à Frs 10'993'754.- au 31.12.2025 (Frs 10'576'572.- au 31.12.2024).

- Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Croix-Rouge genevoise :

Au 31.12.2025, la créance en faveur de la Croix-Rouge genevoise s'élève à Frs 240'585.- (Frs 234'610 au 31.12.2024).

Le total de l'actif de cette fondation s'élevait à Frs 1'524'695.- au 31.12.2025 (Frs 1'464'850.- au 31.12.2024).

- Foyer Acacias II :

La Croix-Rouge genevoise fait partie de cette association qui a pour but de créer et développer, dans le quartier des Acacias, un centre de vie sociale comportant notamment un certain nombre de logements, à usage locatif, ainsi que des locaux de réunion. Cette association détient un immeuble sis Route des Acacias 9, 1227 Les Acacias.

8. 3 Prestations des bénévoles

Les prestations à titre bénévoles, ne figurent pas dans le compte d'exploitation.
47 424heures ont été effectuées par les bénévoles (46'775 en 2024).

8. 4 Indemnités des membres du comité

Pour l'exercice de son mandat en 2025, le Président a perçu une indemnité de Frs 24'000.- (Frs 24'000.- en 2024).
Les autres membres du Comité ne perçoivent pas d'indemnité (idem en 2024).

8. 5 Rémunération du Conseil de direction :

Le Conseil de direction est composé d'une Directrice Générale et de trois Directeurs/trices de département, ce qui représente, en 2025, une moyenne de 4 postes à 100%, pour une rémunération brute de Frs. 660 179.- (4 postes à 100% en 2024 pour une rémunération brute de Frs. 661 350.-).

Croix-Rouge genevoise

Route des Acacias 9
Case postale 288
1211 GENEVE 4

Téléphone 022 304 04 04

Fax 022 300 31 83

info@croix-rouge-ge.ch

www.croix-rouge-ge.ch

